

Une autre année tire à sa fin et, à la Municipalité de Baie-du-Febvre, nous avons de quoi être heureux de notre communauté et du travail accompli chez nous. Ici, nous allions la chaleur et l'esprit d'entraide propres aux petites municipalités à des ambitions et une vision dont nous pouvons être très fiers. Bon nombre de projets ont été menés à terme cette année grâce à la volonté du conseil municipal, au travail de l'équipe de la Municipalité et à la collaboration de nos citoyennes et citoyens. Il y en a eu de toutes les sortes : de l'aménagement d'un sentier à l'organisation d'un salon des aînés, en passant par le remplacement de ponceaux sur nos chemins jusqu'à l'installation de balises de repérage à toutes les adresses rurales, pour n'en nommer que quelques-uns.

Un autre projet qui a abouti cette année est la réalisation d'une vidéo promotionnelle qui représente à merveille Baie-du-Febvre. C'est avec grand plaisir que cette vidéo vous est dévoilée sur notre page Facebook et sur notre site web : n'hésitez pas à la visionner et à la partager! Nous tenons à remercier tout spécialement Mme Maryse Cusson et M. Alain Peddie, deux résidents de Baie-du-Febvre qui ont collaboré étroitement au projet, ainsi qu'à tous ceux qui apparaissent dans la vidéo et qui contribuent à faire rayonner notre belle Municipalité.

Au nom du conseil municipal et de toute l'équipe de la Municipalité de Baie-du-Febvre, nous vous souhaitons un très beau temps des fêtes! Au plaisir de vous retrouver en 2025!



À l'hiver 2025, la bibliothèque organisera des après-midis de jeux de société. Nous avons déjà quelques personnes sur notre liste. Si cela vous intéresse, communiquez avec la bibliothèque au 819-519-6422, poste 2. Aussi, un casse-tête est toujours en cours d'assemblage... venez placer quelques morceaux avec vos amis et amies!

Merci de participer et de visiter **votre** bibliothèque!

PÉRIODE DES FÊTES

Votre bibliothèque sera fermée durant la période des fêtes, soit du

23 décembre 2024 au 5 janvier 2025.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite de Joyeuses fêtes!

aux lutins qui ont fait bénévolement l'installation des superbes décorations de Noël dans les parcs de Baie-du-Febvre : Sylvain Lefebvre, Dominique Gauthier, Lucie Talbot, Chantal Benoit et Lucie Rainville, ainsi que tous ceux qui ont mis la main à la pâte. Merci également à Marcelle Trottier, notre lutine en chef responsable du volet *Noël* du comité d'embellissement, qui travaille année après année à égayer nos espaces publics pour la période des Fêtes!

Janvier 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
9	30	31	1	2	3	4
			Laure de Harr	Bureau	municipal fer	mé
		A.3	Jour de l'an			
5	6	7 VINCTIVE	8	9	10	11
			Dîner des ELLES			
12	13 Séance du conseil	14 VINCTIVE	15	16	17	18
	Baie du-Febvre	FADOQ : Après-midi jeux				
19	20	21 VINCTIVE	22	23	24	25
26	27	28 VINCTIVE	29	30	31	1
	00					
No ST						

fadoq Bonne année!

Que cette Nouvelle Année vous apporte santé, joie, amitié et plein de petits bonheurs. Qu'elle nous donne la chance de se voir plus souvent.

Votre conseil d'administration FADOQ : Mireille Proulx, Mario Lemire, Denise Jutras, Lucie Talbot, Johanne Veilleux et Louisette Desfossés.

Après-midi jeux

14 janvier, 13h30 | Centre communautaire

Venez vous amuser en grand nombre! Bienvenue à tous!

LA VOIE DE BAIE-DU-FEBVRE

Le bulletin municipal est publié mensuellement et distribué vers la fin du mois. Les organismes de la municipalité et les responsables d'activités sont invités à transmettre leurs communiqués avant le 15 de chaque mois. Il suffit de faire parvenir ses fichiers Word et ses photos en fichiers séparés (JPEG ou PNG)

Par courriel à : journalbaie@hotmail.com

819 519-6422, ext. 1

Janvier 2025.3

Mise en page

Marie-Noëlle Lavertu Adjointe à la direction

Impression

Municipalité de Baie-du-Febvre

Tirage 489 exemplaires

Des nouvelles de notre municipalité

SÉANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du conseil aura lieu le lundi 13 janvier 2025, à compter de 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 298, route Marie-Victorin.

DATES DE COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES & DE LA RÉCUPÉRATION

Dates à retenir

Ordures ménagères : 9 et 23 janvier 2025 **Récupération :** 2, 16 et 30 janvier 2025

PROGRAMME D'AIDE À LA REVITALISATION

Le Programme d'aide à la revitalisation offre un crédit de taxes suite à des travaux de construction ou d'amélioration de bâtiments résidentiels sur le territoire de Baie-du-Febvre. Après avoir effectué les travaux et suite à la réception du certificat de l'évaluateur, le propriétaire peut faire sa demande à la Municipalité au moyen du formulaire disponible sur le site web de Baie-du-Febvre dans la section « Centre de documentation » (www.baie-du-febvre.net). Les critères d'admissibilité sont également disponibles dans le Centre de documentation de notre site web.

SONDAGE DE LA MRC DE NICOLET-YAMASKA

Du 22 janvier au 12 février, la MRC de Nicolet-Yamaska procèdera à un sondage portant sur la révision du Schéma d'aménagement et de développement du territoire. Prenez le temps d'y répondre et vous pourriez gagner un prix de participation!





La circulation des **véhicules hors route** dans la Municipalité est permise sur les chemin municipaux suivants : la route Janelle (à partir de la route Marie-Victorin jusqu'aux limites de la route Janelle), le rang de la Grande-Plaine, le Chemin des Huit, ainsi que les traverses identifiées avec les différents clubs et ce, durant la période du 1er novembre au 30 avril de chaque année. Tout conducteur doit se conformer aux obligations et aux règles édictées par la Loi sur les véhicules hors route.

<u>IMPORTANT</u>: Nous vous rappelons l'importance de respecter la signalisation et de **ne pas circuler sur les terres agricoles et les boisés des producteurs**. Les agents de la paix et les agents de surveillance de sentier sont responsables de l'application du règlement avec tous les pouvoirs et devoirs.



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025

RAPPORT EXPLICATIF

L'année 2025 sera la première année du rôle triennal d'évaluations et la valeur des immeubles imposables s'élève à 329 406 900 \$. Le nouveau dépôt de rôle apporte une augmentation d'environ 40% de la valeur de nos immeubles imposables.

En 2025, le taux de la taxe foncière générale sera fixé à 0.66 \$ du 100 \$ d'évaluation et celui de la taxe foncière agricole sera fixé à 0.44 \$ du 100 \$ d'évaluation. Les revenus provenant des taxes municipales représenteront une augmentation de 1.7 % par rapport à l'année 2024. Pour ce qui est du taux de la taxe foncière spéciale, celui-ci sera de 0.0329 \$ du 100 \$ d'évaluation.

Voici le tableau explicatif de la taxe spéciale pour le service de la dette :

RÈGLEMENTS D'EMPRUNT	2024	2025
Centre multifonctionnel + rue	0.0200	0.0139
Challenge		
Aqueduc 6" + théâtre	0.0048	0.0034
Belcourt		
Réfection chemin du Pays-	0.0113	0.0078
Brûlé		
Travaux CTE – ville de Nicolet		0.0078

Taxe de secteur pour 2025 :

Secteur rue de l'Église (égout): 1715.31 \$ / propriétaire

Le tarif pour la collecte sélective, le traitement et l'enfouissement des ordures sera fixé à 235 \$ par unité de logement. Aucune augmentation pour 2025.

En 2025, le tarif pour la distribution, l'approvisionnement et le traitement de l'eau potable se maintiendra à 320 \$ / année pour 40 000 gallons. L'excédent restera à 7,00 \$ / 1 000 gallons additionnels. Aucune augmentation du coût de l'eau pour l'année 2025.

RÉSUMÉ SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES						
REVENUS	2024	2025				
Taxes sur la valeur foncière	1 744 829 \$	1 802 241 \$				
Taxes sur une autre base	441 939 \$	452 330 \$				
Compensation tenant lieu de taxes	78 740 \$	105 043 \$				
Transferts	34 500 \$	34 500 \$				
Services rendus	64 425 \$	45 425 \$				
Imposition de droits	11 500 \$	11 500 \$				
Intérêts	3 000 \$	3 500 \$				
Autres revenus	8 000 \$	9 000 \$				
TOTAL DES REVENUS	2 386 933 \$	2 463 539 \$				

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	2024	2025
Administration générale	564 775 \$	605 736 \$
Sécurité publique	303 813 \$	328 163 \$
Transport / réseau routier	254 559 \$	280 743 \$
Hygiène du milieu	517 093 \$	533 560 \$
Santé et bien-être	23 310 \$	23 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	43 065 \$	61 603 \$
Loisirs et culture	338 915 \$	353 006 \$
Frais de financement	9 273 \$	11 400 \$
TOTAL DES DÉPENSES	2 054 803 \$	2 197 211 \$

EXÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT AVANT	2024	2025	
CONCILIATION À DES FINS FISCALES	332 130 \$	266 328 \$	

CONCILIATION À DES FINS FISCALES	2024	2025
Financement à long terme des activités de fonctionnement	- \$	- \$
Remboursement de la dette à long terme	(85 900) \$	(110 000) \$
TOTAL FINANCEMENT	(85 900) \$	(110 000) \$
Affectations – activités d'investissement	(319 980) \$	(155 078) \$
Excédent de fonctionnement affecté	(1 250) \$	(1 250) \$
Excédent (déficit) accumulé	75 000 \$	\$
TOTAL AFFECTATIONS	(246 230) \$	(156 328) \$

TOTAL DES CONCILIATIONS A DES FINS FISCALES	2024	2025	
FISCALLS	332 130 \$	266 328 \$	

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À	2024	2025	
DES FINS FISCALES	- \$	- \$	

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027

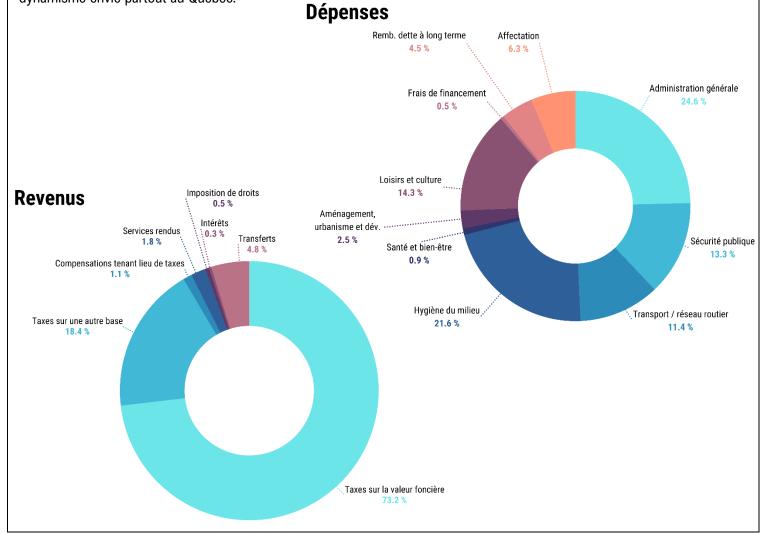
Des investissements globaux de 3 447 089 \$ sont prévus au programme d'immobilisations pour les années 2025, 2026 et 2027. De ce montant, 1 187 078 \$ sont prévus pour 2025, dont des contributions attendues de la TECQ 2024-2028 pour une somme de 710 749 \$. Certains projets seront réalisés par le fonds général tandis que certains autres le seront selon l'obtention d'une aide financière gouvernementale.

Les principaux projets pour 2025 sont :

- Achat d'équipement de bureaux (ordinateur, etc.);
- Remplacement de ponceaux sur le rang de la Grande-Plaine et chemin du Pays-Brulé;
- Vidange du bassin d'eaux usées No. 1;
- Achat d'équipements de voirie et d'aqueduc;
- Réparation de conduite sanitaire;
- > Réparation de conduite pluviale;
- Installation de valves sur le réseau d'aqueduc;
- Achat de mobilier urbain pour le sentier piétonnier;
- > Finalisation de l'aménagement des conteneurs au garage municipal;
- Réalisation d'un plan de conservation du territoire.

CONCLUSION

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2025-2026-2027 est la vision énoncée par les élus municipaux dans sa planification stratégique 2021-2025. De nombreuses orientations et actions s'y retrouvent et se concrétiseront au cours des prochaines années. La Municipalité de Baie-du-Febvre désire offrir aux citoyennes et aux citoyens une qualité de vie et un dynamisme envié partout au Québec!





Venez dîner avec les **ELLES** de Baie-du-Febvre lors de leur dîner mensuel qui aura lieu mercredi 8 janvier exceptionnellement à 12h30 à la Villa domaine St-Grégoire.

Joignez-vous à nous, entre voisines, entre amies pour un petit brin de jasette autour d'un bon repas.

Il est très important de réserver votre place dès aujourd'hui auprès de Lucie 450-783-3108 ou Madeleine au 450-783-6270. Il y a possibilité de faire du co-voiturage.



TOUS LES MARDIS MATINS DE 9H 30 À 10H 30

Exercices effectués assis ou debout selon vos capacités C'est un rendez-vous au centre communautaire GRATUIT

Le p'tit café

Café communautaire : tous les mardis matins de 9h30 à 11h30 au Centre communautaire.

Viens faire un brin de jasette!



Mercredi	1 ^{er} janvier	09h30	Baie-du-Febvre	Messe	
Dimanche	5 janvier	09h30	Saint-Zéphirin	ADACE	
		09h30	Saint-Elphège	Messe	-
		10h45	Cathédrale	Messe	
Dimanche	12 janvier	09h30	Port Saint-François	Messe	7,1
		10h45	Sainte-Monique	Messe	
		10h45	Cathédrale	Messe	
Dimanche	19 janvier	09h30	Port Saint-François	ADACE	4
		09h30	Saint-Zéphirin	Messe	
		10h45	Cathédrale	Messe	
Dimanche	26 janvier	09h30	Baie-du-Febvre	Messe	
	-	09h30	Port Saint-François	ADACE	
		10h45	Cathédrale	Messe	

Janvier 2025.7

RAPPEL: L'horaire d'ouverture de la patinoire est donné à titre indicatif et est variable selon la météo.

Patinoire Horaire des fêtes

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
22	23	24	25	26	27	28
10h00-21h00 Patinage libre/hockey	10h00-21h00 Patinage libre/hockey	<u>FERMÉ</u>	<u>FERMÉ</u>	10h00-21h00 Patinage libre/hockey	10h00-21h00 Patinage libre/hockey	10h00-21h00 Patinage libre/hockey
10h00-21h00 Patinage libre/hockey	30 10h00-21h00 Patinage libre/hockey	31 <u>FERMÉ</u>	1 <u>FERMÉ</u>	2 10h00-21h00 Patinage libre/hockey	3 10h00-21h00 Patinage libre/hockey	4 10h00-21h00 Patinage libre/hockey
5 10h00-21h00 Patinage libre/hockey	6 10h00-21h00 Patinage libre/hockey		Baie	z la page Fa -du-Febvre uverture off	pour connaî	tre la date

PATINOIRE – SAISON 2024-2025 HORAIRE RÉGULIER

Heure	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
10h00							
10h30	1						
11h00	1						
11h30	1				10h – 17h		
12h00	1		Patinoire		1011 = 1711		
12h30	1		Fermée		Journées		<u> 10h – 18h</u>
13h00	Patinoire	Patinoire		Patinoire	pédagogiques seulement		
13h30	Fermée	Fermée		Fermée	Souldinent		Ouvert
14h00	1					<u> 10h – 21h</u>	
14h30	1				Ouvert Patinage libre		Patinage libre
15h00	1				r duninge nore	Ouvert	et hockey
15h30			Réservé				
16h00			15h à 17h			Patinage libre	
16h30						et hockey	
17h00		<u>17h – 20h</u>			<u>17h – 21h</u>		
17h30	<u> 17h – 21h</u>	Ouvert	<u>17h – 21h</u>	<u>17h – 21h</u>			
18h00	Ouvert	Guvert	Ouvert	<u> 2</u>	Ouvert		
18h30	Ouvert		Ouvert	Ouvert			
19h00		Patinage libre et hockey			Patinage libre		
19h30	Patinage libre et hockey	or nooney	Patinage libre et hockey	Patinage libre	et hockey		Patinoire
20h00	et nockey		ет поскеу	et hockey			Fermée
20h30		Réservé					
21h00	À louer	20h à 22h	À louer	À Louer	Patinoire	Patinoire	
21h30	21h à 22h		21h à 22h	21h à 22h	Fermée	Fermée	
22h00	rsqu'il y a du hockey						

*En tout temps, lorsqu'il y a du hockey : Casque, protecteur facial et protège-cou obligatoire pour tous. *Casque de hockey obligatoire en tout temps, sauf pour le patinage libre. *Sujet à changement sans préavis selon les conditions météorologiques